



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021  
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778  
E-mail: malionu@aol.com  
Website: www.un.int/mali

---

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Conseil d'administration  
Session annuelle de 2009  
8-10 juin 2009**

**DISCOURS DE CLOTURE DE SEM. OUMAR  
DAOU, AMBASSADEUR, REPRESENTANT  
PERMANENT DU MALI AUPRES  
DES NATIONS UNIES, PRESIDENT  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNICEF**

**(Vérifier au prononcé)**

11 EAST 69<sup>TH</sup> STREET  
NEW YORK, N.Y.  
10021

**New York, le 10 juin 2009**

**Distingués délégués,**

**Mesdames, Messieurs,**

Nous arrivons au terme de cette session annuelle du Conseil d'administration de l'UNICEF. Une session qui a adopté d'importantes décisions qui permettront, j'en suis convaincu, de renforcer encore plus le travail de l'organisation.

Je voudrais, à cette occasion, vous remercier de votre participation active aux travaux de cette session.

Le haut niveau des débats, la qualité exceptionnelle des réflexions et surtout la pertinence des recommandations ont conféré à nos travaux une dimension toute particulière.

En effet, trois jours durant, notre Conseil s'est penché sur des questions importantes qui sont aujourd'hui au cœur de l'agenda international.

Dans le contexte actuel de la crise financière et économique mondiale, il est réconfortant de constater que les partenaires au développement ainsi que les donateurs continuent d'accorder un rang de priorité élevé aux cinq domaines d'actions prioritaires du Plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF, que sont :

- la survie et le développement de l'enfant
- la protection
- l'éducation
- le Sida
- les actions de plaidoyer en faveur de l'enfant

Le nombre très élevé d'interventions de délégations sur le Rapport annuel de la Directrice générale traduit assurément tout l'intérêt que le Conseil accorde à la mise en œuvre du Plan stratégique.

L'examen d'autres points importants, notamment, les propositions de coopération au titre des programmes de l'UNICEF, les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), les résultats des visites du Conseil d'administration au Kenya, au Laos et au Cambodge, a permis au Conseil d'aboutir à des résultats satisfaisants.

Parmi les décisions adoptées au cours de cette session, je voudrais citer, pour m'en féliciter, celle portant sur le système de redevabilité de l'UNICEF qui met en lumière le dynamisme dont le Fonds doit faire preuve face à la complexité des conditions dans lesquelles se dérouleront les activités de développement et d'aide humanitaire, tout en tenant compte de l'impérieuse nécessité de renforcer l'harmonisation et la cohérence du système des Nations Unies.

Qu'il me soit permis à cet effet, de réitérer nos sincères remerciements à l'Ambassadeur Hamidon Ali, Représentant permanent de la Malaisie, qui, en sa qualité de facilitateur, nous a permis d'arriver à ce résultat.

Je ne saurais ne pas évoquer la Session spéciale consacrée à la santé dans le monde, et particulièrement sur l'éradication de la poliomyélite animée par d'éminents panélistes.

Je note avec satisfaction que notre session annuelle a atteint son objectif, celui de s'inscrire dans une dynamique qui permettra à l'UNICEF de faire face aux besoins pressants de centaines de millions de femmes et d'enfants à travers le monde, de leur apporter assistance et protection.

Avant de déclarer close cette session annuelle du Conseil d'administration de l'UNICEF, je voudrais remercier Madame la Directrice générale pour ses pertinentes remarques des conclusions. Je voudrais aussi remercier le Secrétariat de l'UNICEF pour son total dévouement pour la cause des enfants.

Je remercie également les interprètes qui nous ont assisté au cours de cette session.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la session annuelle du conseil d'administration.